



*Ti-ker Kloe-Karnoed
Ar Pouldu-Dolan*

CLOHARS-CARNOËT, le 12 MARS 2021

Jacques JULOUX
Maire,

A

**Monsieur MACRON Emmanuel
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 PARIS 08**

Objet : Le couvre-feu

N/Réf. : JJ/SLF/JJ-3-2021-11147

Monsieur le Président,

Je m'adresse à vous en ma qualité de Maire afin de porter et relayer la demande de concitoyens concernant le couvre-feu et l'ouverture des restaurants.

Je le fais en étant bien conscient de la complexité de la situation sanitaire. La protection de nos concitoyens et de notre système de santé restent bien sûr les priorités. Pour autant, des aménagements aux contraintes actuelles pourraient être faits sans remettre en cause l'esprit des dispositifs en cours.

Je vous soumetts deux propositions qui pourraient être envisagées sans menacer les équilibres actuels et qui faciliteraient la vie de chacun.

La première concerne les horaires des couvre-feux. L'allongement des journées avec l'arrivée du printemps rend de plus en plus difficile son respect à 18 heures. Les journées se rallongent et le climat est plus doux. Cela incite à vouloir profiter des fins de journée rendant les contraintes en cours de plus en plus dures à supporter mais aussi et surtout à respecter. Les jeunes les suivent de moins en moins, lassés des restrictions qui les touchent. Dans le même temps, les commerces du fait de la fermeture à 18 h, offrent moins de temps d'ouverture, ce qui favorise un flux plus dense de la clientèle contraire à l'objectif de moindre concentration.

Le passage à 19 heures ou 20 heures du couvre-feu serait une mesure appréciée et compatible avec le cadre sanitaire actuel.

VILLE DE NATURE & DE CULTURE

Mairie de Clohars-Carnoët, 1 place Général de Gaulle, 29360

Tél : 02 98 71 53 90 - fax : 02 98 71 59 83 - mail : mairie@clohars-carnoet.fr - www.clohars-carnoet.fr

La seconde concerne les restaurateurs locaux. Je souhaiterais relayer une demande concernant des restaurateurs que j'ai rencontrés. Notre département connaît un taux d'incidence faible depuis l'apparition du coronavirus. C'est une proposition qui permettrait de tester des dispositifs pour une reprise échelonnée des restaurants. Ils suggèrent en effet d'ouvrir dans un premier temps le midi en semaine. Cela permettrait de relancer leur activité, de permettre aux locaux et artisans de retrouver un espace de convivialité et de tester les dispositifs qui pourraient être étendus ensuite.

Monsieur le Président, vous avez souhaité mieux prendre appui sur le réseau des élus locaux. Ce courrier n'a pour but que de contribuer à cette démarche. Aussi, j'espère que ces propositions retiendront toute votre attention.

Je vous prie Monsieur le Président, de bien vouloir agréer l'expression de ma très haute considération.

**Le Maire,
Jacques JULOUX**

